



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt six, le 1^{er} avril à 09 heures 30, au Domaine des Templiers à 54 Bruley, conformément aux invitations envoyées aux membres, la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est a tenu son assemblée générale ordinaire sous la Présidence de Jacky DESBROSSE, Président.

Le Conseil d'administration du 17 décembre 2025 a validé cette date et ce lieu sur proposition du bureau.

Le Président ouvre la séance en remerciant les invités et les membres présents.

Première résolution : Sur proposition du bureau, l'Assemblée Générale approuve de prendre toutes les décisions à main levée

Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale valide de prendre pour bureau de l'Assemblée Générale, le bureau de la FRC Grand Est

Résolution adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : L'Assemblée Générale valide le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 01 avril 2025.

Résolution adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve le rapport.

Résolution adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution : Après avoir entendu le rapport d'activité présenté par le directeur, l'Assemblée Générale l'approuve.

Résolution adoptée à l'unanimité

Sixième résolution : Après avoir entendu le rapport du trésorier et les rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes clos au 30 juin 2025.

Résolution adoptée à l'unanimité

Handwritten signatures and initials.

Septième résolution : L'Assemblée Générale valide l'affectation du résultat de 53 969 € au 30 juin 2025 dans le compte report à nouveau.

Résolution adoptée à l'unanimité

Huitième résolution : L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2026/2027.

Résolution adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution : L'Assemblée Générale approuve la participation de chaque FDC aux projets FRC GE de 18 156 € et une cotisation de 551 € pour la période 2026/2027.

Résolution adoptée à l'unanimité

Dixième résolution : L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité

La parole est donnée ensuite aux invités avant de clôturer cette assemblée générale statutaire et de donner la parole à Nicolas Froustey et Valentin Taton pour présenter les radars en Grand Est et les suivis STOC - SHOC

Le Président clôture cette assemblée à 13 h 00.

Le Secrétaire de séance

Jean Pol GAMBIER

Fédération Régionale
des Chasseurs du Grand Est
Maison de la Chasse et de la Nature
RD 5 LE MONT CHOISY - FAGNIÈRES
CS 90166
51035 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Le Président

Jacky DESBROSSE